

Programme national de recherche Industries culturelles et créatives (PEPR ICCARE)

Appel à communication

Journées d'accélération de l'ICCARE-LAB – Axe transversal Transitions

« *Franchir un seuil : quelle nouvelle étape de la transition écologique du secteur culturel ?* »

Responsable : Lucie Marinier

Professeure du Conservatoire national des Arts et Métiers
Titulaire de la Chaire d'ingénierie de la culture et de la création
Équipe pédagogique nationale Innovation (EPN16)
Laboratoire LIRSA (EA 4603)

Dates et lieu :

le 12 juin 2026 au Conservatoire National des Arts et Métiers et à la Gaîté Lyrique (Paris),
le 13 juin 2026 au Musée de la Chasse et de la Nature (Paris)

Mots clés :

Adaptation ; redirection écologique ; droits culturels ; politiques publiques de la culture ; évaluation des politiques publiques ; évolution des organisations culturelles ; formes et contenus artistiques ; art écologique ; esthétiques de l'anthropocène ; ICC ; création ; patrimoine ; coopérations territoriales ; évolution des métiers et compétences ; alliances art - sciences ; co-bénéfices.

1. Description

Une partie des Industries Créatives et Culturelles (ICC) ont produit, en particulier depuis le début des années 2020, des efforts pour prendre leur place dans les réflexions qui ont trait au nouveau régime climatique, et pour mieux tenir compte des impératifs écologiques dans leur fonctionnement. Les ICC ont ainsi conduit de nombreuses expérimentations pour ajuster leurs modes de fonctionnement aux nouvelles conditions d'un monde qui est actuellement sur une trajectoire + 3°C (MINISTÈRE DE LA CULTURE. 2023 ; BRUN, DASTES, FORTIER, MATTRAT, PIERRE et SALIO, 2023 ; LES AUGURES. 2025 : ARVIVA, 2024). L'ingénierie culturelle s'est adaptée, des référentiels et outils de mesure d'impact sont apparus, la circularité s'est développée ainsi que l'approche *low tech* (BIHOUIX, 2025), de nouvelles compétences ont été identifiées qui déterminent de nouveaux métiers et de nouveaux besoins de formation (MARINIER, 2023), et de nouvelles formes de coopération entre artistes, scientifiques et institutions ont émergé (DINHUT, POTTE-BONNEVILLE, 2025). La réduction de l'empreinte carbone est une nécessité qui a, globalement, été intégrée (IRLE, ROESCH, VALENSI, 2021). Des artistes ont également développé « l'art écologique » (ARNAULT, 2021) voire écosophique, pour répondre à un besoin d'aligner les modes de production et de diffusion avec le contenu et la teneur des œuvres elles-mêmes (SERMON, 2021 ; ZHONG MENGUAL, 2021 ; MARINIER, 2023).

Ces avancées empiriques ont bénéficié du soutien des pouvoirs publics, particulièrement des dispositifs innovants du ministère de la Culture (Résidences vertes, Cacté...) (MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2025), de budgets dédiés, de dispositifs d'accompagnement, de référentiels méthodologiques (MARINIER, PORCEDDA, VASSAL, 2026). Le mode de production a souvent associé le milieu de la recherche et les milieux professionnels. Ces initiatives ont conduit à des baisses concrètes de l'impact dont l'ampleur reste cependant à mesurer. Du fait de leur caractère expérimental, cependant, ces dispositifs ne touchent qu'une partie des ICC (ex. : les musées) ou une partie seulement de la chaîne de valeur d'une ou plusieurs filières (ex. : l'écoconception avec le lab Scénogrrrraphie), et n'entrent pas encore dans le fonctionnement courant.

Par ailleurs, **la dynamique observée semble avoir atteint certaines limites**. Plusieurs signaux concordants (baisse de subventions dédiées, arrêt de certains dispositifs, redéfinition des priorités dans les discours des tutelles ou des directions d'établissement...), tendent à indiquer que cette phase d'expérimentation s'essouffle. **Comment passer à une autre étape, celle du changement d'échelle et de la massification de la redirection écologique ?** (BONNET, LANDIVAR, MONNIN, 2021; RIBAC, 2023) Comment dépasser les injonctions contradictoires auxquelles sont confronté·es les professionnel·les : baisse des budgets concomitante à l'incitation à investir pour la décarbonation et à s'engager dans un nombre croissant de mutations (numérique, ouverture sur le territoire...), inclusion comme ressources-refuges dans les plans d'adaptation aux aléas climatiques (THEATRE DE L'ODEON, 2025), paradoxe des bilans carbone remettant en cause le cœur de l'activité de production artistique, difficulté d'accorder les missions (notamment de démocratie culturelle) avec le constat que les déplacements des publics constituent la majorité de l'empreinte carbone, technicisation accrue qui décourage les démarches holistiques...?

Est-il possible de transformer certaines des contraintes pesant sur les ICC en opportunités pouvant constituer des leviers pour engager la redirection socio-écologique du secteur ? Une telle redirection peut-elle participer à la survie du secteur culturel (SCHALL, 2025) ? **Quels co-bénéfices pourrait produire cette réorganisation du secteur culturel**, et celui-ci peut-il ainsi constituer de nouvelles ressources qu'il mettrait à la disposition du reste de la société ? Un tel redéploiement des priorités et des modes d'action des ICC peut se faire dans les trois dimensions de l'écologie de Guattari (GUATTARI, 1989) : environnementale évidemment, mais également sociale et mentale. En sus de l'atténuation des émissions, **l'adaptation aux risques et aléas climatiques**, auxquels les lieux et événements culturels sont désormais exposés au premier chef (LES AUGURES, 2025 ; ARVIVA, 2025 ; THEATRE DE L'ODEON, 2025) semble constituer une piste majeure. Le développement de **l'art écologique**, qui pourrait produire un effet sur les institutions qui le programment ou le conservent (ex. : entrée en collection de l'art écologique au musée) (LES AUGURES. 2025 ; FENNER, 2022 ; FOWKES et FOWKES, 2022 ; RUBIO, 2020) en est une autre. Enfin, **l'innovation et les technologies numérique**, qui exercent une forte pression transformatrice, en tant que mode d'expression artistique (création numérique, utilisation de l'intelligence artificielle, *low tech*) mais aussi en tant qu'outil à disposition des opérateurs (suivi des impacts, relations au public, pratiques culturelles distancielles) pourraient – à condition de les envisager dans une perspective de sobriété – une troisième piste (CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE, 2023 ; BESSON, COURSAN et MARCELLY FERNANDEZ, 2019).

1.1. Objectif

Cette journée d'étude a pour objectif de comprendre si et comment les ICC se réorganisent pour tenir compte des impératifs écologiques – autant en termes d'adaptation que d'atténuation – tout en continuant à remplir leurs missions, à produire des communs et à promouvoir l'intérêt général.

Les trois axes des Journées d'accélération

Dans le cadre de ces Journées d'accélération, trois axes seront développés, faisant chacun l'objet du présent appel à communications.

- **1er axe : Évolution des politiques publiques**

Dans la perspective d'une pérennisation ou du déploiement à plus grande échelle des politiques publiques, les procédés de mesure et d'évaluation des expérimentations manquent encore. La logique comptable du bilan carbone n'est qu'un point de départ, et d'autres dimensions peuvent être explorées : audit de gouvernance tournée vers la prise en compte de l'empreinte écologique, mesure des effets symboliques des politiques publiques, mise en place d'une comptabilité triple empreinte, diagnostic de renoncement... Pour les politiques publiques, il convient de trouver des manières d'évaluer à la fois l'éco-conditionnalité des aides (impact réel ou maquillage comptable, voire effet d'aubaine), les cadres méthodologiques et référentiels, ainsi que le taux de diffusion des innovations (particulièrement en direction des petites structures, moins dotées et moins accompagnées). A l'échelon territorial en particulier, il s'agit aussi d'évaluer la mise en place efficiente d'une écologie industrielle territoriale, et la robustesse des réseaux d'acteurs et des services publics. Une fois le bilan fait, comment esquisser les axes d'un développement futur de ces politiques publiques : décélération négociée et assumée, appels à projets liant artistes et scientifiques, études d'impact tenant compte de toutes les limites planétaires, gestion (voire transformation) des communs négatifs (MONNIN, 2023), prise en compte des co-bénéfices et de la notion de soin...? Cet axe pourra inclure plus largement les enjeux de gouvernance et de politiques publiques, mais aussi de métiers, compétences et formations, en lien avec la redirection écologique du secteur culturel.

- **2^{ème} axe : Évolution des formes, contenus et ingénieries artistiques et de création dans l'anthropocène**

Les œuvres évoluent du point de vue de leur contenu (art écologique) (GLICENSTEIN, 2022 ; MARTÍNEZ, PETHICK, WHAT, HOW & FOR WHOM, 2022). La création artistique écologique comporte parfois aussi une évolution des conditions dans lesquelles les œuvres sont produites (CHIEZE-WATTINNE, SCHALL, 2025). Les formes sont de plus en plus hybrides et interdisciplinaires (AÏT-TOUATI, 2011), et les artistes développent des complicités avec des personnes situées en-dehors du champ des disciplines traditionnellement considérées comme artistiques (FOURMENTRAUX, 2022). Ces approches modifient la position de l'artiste au sein du processus artistique, l'auctorialité, voire interroge des dogmes comme l'unicité de l'œuvre ou sa conservation pour le futur. Elles révèlent aussi de nouvelles sociabilités, de nouveaux réseaux d'échange et de coopération voire de connivences (BARTOLI, GOSSELIN, 2022). Des acteur-ices des champs qui ne sont pas à priori artistiques – design, recherche... – sont associées à la

production de l'œuvre (DINHUT, POTTE-BONNEVILLE, 2025). Au-delà de ces questionnements qui tiennent aux modalités de la création artistique, se dessine une réflexion philosophique ou anthropologique sur les artistes comme médiateur·ices d'une nouvelle sensibilité, au monde en général et au vivant en particulier (ZHONG MENGUAL, 2021 ; PALAIS DE TOKYO, 2022 ; MORIZOT, 2025).

• 3^{ème} axe : Développement de nouvelles alliances et coopérations

Sur la base de concernés communs (LATOURE, 2017), les ICC bâtissent de nouvelles alliances qui peuvent les rendre plus robustes (HAMANT, 2023), en sortant des rapports de mise en concurrence et des logiques d'exclusivité pour développer de nouvelles cultures de coopération. Ces nouvelles alliances pourraient se trouver aux seins des ICC mêmes : décroïsonnement, mises en commun des bonnes pratiques, diffusion des savoirs et savoir-faire, organisation raisonnée des tournées, programmation en réseau, circularité, partage d'usage remplaçant les logiques de propriété exclusive, etc (BARTOLI, GOSSELIN, 2022). Les alliances concernent également les partenaires extérieurs au secteur culturel. Elles se nouent d'abord avec les territoires, au niveau tant des collectivités territoriales que des bassins de vie reconfigurés par la sortie de crise sanitaire (COLLET, DELAGE et ROUSSEAU, 2023), dans un nouveau lien aux populations qui implique un autre rapport aux publics et communautés (LE BRUN-CORDIER, 2021) ou la coprogrammation sur le modèle de ce qu'ont expérimenté Les Nouveaux Commanditaires. Ces dynamiques jouent alors un rôle dans le renouveau des outils démocratiques (ZASK, 2016) et dans le tissage urbain-rural (ANSELME, ARLET et BENICHO, 2019), notamment avec le monde agricole (PRUVOST, 2012). Ces nouvelles alliances se pensent ensuite avec les non-humains, dans une démarche attentive aux interdépendances entre pratiques culturelles, vivant·es et territoires physiques (SERMON, 2021). Elles passent également par des coopérations avec les chercheur·euses (des sciences de l'ingénieur, du vivant et des SHS, informatique et numérique, design...). La recherche peut mettre en évidence des co-bénéfices aux politiques culturelles, notamment en termes de santé, ou guider l'action publique vers un meilleur équilibre entre enjeux environnementaux et sociaux (CITTON, 2014). Les alliances, enfin, se font avec les marges, engagées de par leur position dans des démarches de sobriété et d'adaptabilité, et porteuses à ce titre d'expérimentations fertiles (ex. : tiers-lieux). A ce titre, les concernés communs restent à trouver entre le secteur culturel et les personnes qui, par leur position socio-économique, se trouvent éloignées à la fois de la culture et des débats sur la prise en compte collective du dérèglement climatique (GINSBURGER, 2020), alors qu'elles sont porteuses de savoirs vernaculaires qui peuvent constituer autant d'approches localement adaptées et pertinentes (COMBY et MALIER, 2021 ; COULANGEON, DEMOLI, GINSBURGER et PETEV, 2023).

2. Modalités

2.1. Modalités de participation des contributeur·ices

Ces journées d'accélération auront lieu sur place (les propositions de communication en présentiel seront privilégiées) et sont ouvertes aux contributions des chercheur·euses et des doctorant·es de toutes les disciplines en lien avec la thématique. Les propositions attendues peuvent s'inscrire dans toutes les disciplines des sciences humaines sociales (anthropologie sociale et culturelle, ethnologie, sociologie, géographie, histoire, information-communication,

etc.) mais aussi des sciences de l'ingénieur ou du vivant (SIC, biologie, épidémiologie...), à condition que la recherche croise des enjeux de transition écologique et au moins une filière des ICC.

Les communications sont également ouvertes aux professionnel·les des ICC (artistes, producteurs, programmeurs, techniciens, responsable de réseaux ...).

Les propositions devront restituer clairement la construction de la problématique, la méthodologie adoptée et les principaux résultats.

2.2. Procédure de soumission des communications

Les propositions doivent être adressées avant le mardi 14 avril 2026 via le formulaire d'inscription en indiquant « proposition JA ICCARE Axe écologique » dans le titre du document word.

Les propositions de communication doivent comporter impérativement :

- titre (180 caractères maximum, espaces compris) ;
- 5 mots-clefs ;
- nom de(s) auteur·rices, institution(s) de rattachement, adresse(s) courriel, modalité de présentation (en présentiel ou à distance) ;
- résumé de la proposition en 2000 caractères maximum, espaces compris ;
- bibliographie.

Les propositions doivent suivre la norme suivante : police Times New Roman, 11 points, interligne 1,15.

2.3. Évaluation des propositions

Les propositions de communication seront examinées par un comité scientifique. Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les propositions :

- a) Pertinence de la proposition au regard du thème de la journée d'étude ;
- b) Clarté de la problématique et des objectifs ;
- c) Contributions de la recherche à l'avancement des connaissances scientifiques et pratiques.

2.4. Calendrier

Date limite de réception des propositions : **mardi 14 avril 2026 à 8h.**

Les auteur·ices seront notifi·es de l'acceptation ou du refus de leur proposition avant le 1 mai 2026.

Les journées d'accélération auront lieu les 12 et 13 juin 2026 à Paris.

3. Références bibliographiques

AÏT-TOUATI, (F). *Contes de la lune ; essai sur la fiction et la science modernes*. Grand format - Paris, Gallimard.

ANSELME, (M), ARLET, (S), et BENICHO, (G). 2019. *Cultures et ruralités : Le laboratoire des possibles*. Éditions de l'Attribut.

ARNAULT, (B). 2021. « L'émergence de l'art écologique au sein des institutions françaises ». *Marges*, n° 33, p. 32-42.

- BARTOLI, (D), GOSSELIN, (S). 2022. *La condition terrestre: habiter la Terre en communs*. Editions du Seuil.
- BIHOUIX, (P.). 2025. *Tracts (N°68) - L'Insoutenable Abondance Faut-il croire les prophètes du progrès ?* Paris : Gallimard. Tracts.
- BONNET, (E), LANDIVAR, (D), et MONNIN, (A). 2021. *Héritage et fermeture: une écologie du démantèlement*. Paris : Éditions Divergences.
- CHIEZE-WATTINNE, (E), et SCHALL, (C). 2025. « La mutation des relations entre artistes et programmateurs de spectacle vivant dans le cadre de la transition écologique ». *Marges*, 41(2), 71-83.
- CITTON, (Y). *Pour une écologie de l'attention*. Le Seuil.
- COMBY, (J-B). 2015. *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*. Paris, Raisons d'Agir.
- COMBY, (J-B), et MALIER, (H). 2021. « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses ». *Sociétés contemporaines*, vol. 124, no. 4, 2021, pp. 37-66.
- COULANGEON, (P), DEMOLI, (Y), GINSBURGER, (M), et PETEV, (I). 2023. *La conversion écologique des Français. Contradictions et clivages*. Paris, PUF.
- CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE. 2023. *Numérique et culture : comment créer une écologie de l'attention ?*
- DINHUT, (C), POTTE-BONNEVILLE (M) 2025. *Planétarium: Un atlas pour le monde à venir*. Centre Pompidou.
- FENNER, (F). 2022. *Curating in a time of ecological crisis: biennales as agents of change*. Abingdon, Oxon : Routledge.
- FOURMENTRAUX, (J-P). 2022. *Zone Critique: Art, Science et Anthropocène : par-delà la « Nature »*. Questions de communication, 41, p. 369-382.
- FOWKES, (M), et FOWKES, (R). 2022. *Art and Climate Change*. New York : Thames & Hudson Inc. (World of art).
- IRLE, (D), ROESCH, (A), et VALENSI, (S). 2021. *Décarboner la culture: face au réchauffement climatique, les nouveaux défis pour la filière*. Grenoble : PUG UGA éditions.
- GINSBURGER, (M). 2020. « De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté », *Revue française de sociologie*, 2020/1 (Vol. 61), pp. 43-78.
- GLICENSTEIN (dir.) *L'art face aux urgences écologiques*. Revue Marges. 2022. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.
- GUATTARI, (F). 1989. *Les trois écologies*. Galilée.
- HAMANT, (O). 2023. *Antidote au culte de la performance : la robustesse du vivant*. Gallimard.
- LATOURE, (B). 2017. *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*. Paris : La Découverte.
- LE BRUN-CORDIER, (P). 2021. « Œuvrer pour une ville sensible ». *L'Observatoire*, 57(1), 99-101.
- MARINIER, (L). 2023. *Culture et création en mutations*. Diagnostic France 2030 - Plan d'investissement d'avenir, compétences et métiers d'avenir.

- MARINIER, (L). 2023. *Pour une écologie des œuvres publiques*. Culture et recherche, n° 145.
- MARINIER, (L), PORCEDDA, (A), et VASSAL, (H). 2026. *Musée et écologie : projets, engagements et méthodes*. Paris : La Documentation française (Musées-mondes).
- MARTÍNEZ, (P), PETHICK, (E), et WHAT, HOW & FOR WHOM, éd. 2022. *Artistic ecologies: new compasses and tools*. Zagreb : What, How & for Whom (WHW).
- MONNIN, (A). 2023. *Politiser le renoncement*. Divergences.
- MORIZOT, (B). 2025. *Le regard perdu*. Actes Sud.
- PRUVOST, (G). 2021. *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance*. Paris, La Découverte.
- RIBAC, (F). 2023. *Pour une autre écologie musicale*.
- RUBIO, (FD). 2020. *Still life: ecologies of the modern imagination at the art museum*. Chicago : The university of Chicago press.
- SCHALL, (C). 2025. « L'écoresponsabilité des expositions : au-delà des mesures techniques, une révolution axiologique ». *exPosition - Revue d'analyse des enjeux propres à l'exposition des œuvres et objets d'art*. N° 9/2024.
- SERMON, (J). 2021. *Morts ou vifs: contribution à une écologie pratique, théorique et sensible des arts vivants*. Paris : B42. (Culture).
- ZASK, (J). 2016. « De la démocratisation à la démocratie culturelle ». *NECTART*, 3(2), 40-47.
- ZHONG MENGUAL, (E). 2021. *Apprendre à voir : le point de vue du vivant*. Actes Sud.

Rapports et études :

- ARVIVA – Arts vivants, arts durables. 2024. *Plan d'action commun pour une transformation écologique du spectacle vivant*.
- ARVIVA – Arts vivants, arts durables. 2025. *S'adapter maintenant pour ne pas subir demain*.
- BESSON, (R), COURSAN, (A), et MARCELLY FERNANDEZ, (S). 2019. *Étude-action sur les écosystèmes des arts et des cultures numériques en France*. Villes Innovations.
- BRUN, (O), DASTES, (M), FORTIER, (M), MATTRAT, (I), PIERRE, (I), et SALIO (H). 2023. *Culture et développement durable : vers la transition écologique des politiques culturelles*. CNFPT, INET.
- COLLET, (A), DELAGE, (A), et ROUSSEAU, (M). 2023. *Mobilités résidentielles post-Covid. Dynamiques sociales et enjeux locaux dans cinq territoires ruraux*. Rapport pour le PUCA et le Réseau Rural Français, PUCA.
- LES AUGURES. 2025. *Les musées face au changement climatique*.
- MINISTERE DE LA CULTURE. 2025. *Cadre d'action et de coopération pour la transformation écologique*.
- MINISTERE DE LA CULTURE. 2023. *Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture*.
- PALAIS DE TOKYO. 2022. *Petit traité de permaculture institutionnelle*.
- THEATRE DE L'ODEON. 2025. *Jouer à 50°C*.